

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 14

Artikel: Deux institutrices
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CONTEUR VAUDOIS

Deux institutrices.

Eugénie. — Eh ! bonjour ! ma chère, depuis quand arrivée ?

Adélaïde. — Depuis hier à soir ; et comment va-t-il ?

— Mais bien joliment, depuis deux années qu'on ne s'est vue. Eh ! quels bons nouveaux par le pays ?

— Mais, pas grands nouveaux ; Agénor vous dit bien des choses, de même que sa mère. J'ai des lettres pour vous dans mon coffre ; je vous les tendrai demain.

— Ça me fera bien plaisir de les lire.

— Votre place est-elle lucrative ?

— Mais assez, parce que je suis institutrice pour apprendre la langue aux enfants. Et vous, comme quoi venez-vous ?

— La même chose que vous. Est-ce votre chambre ici ?

— Non ; c'est la chambre à études ; la mienne regarde sur le dernier ; je vous y mènerai après le thé.

— Boit-on du thé à ces heures ?

— Oui ; tous les jours ; c'est la coutume.

— Je ne me soucie pas tant de ce thé.

— Que voulez-vous, autre temps, autres mœurs.

— A propos d'Agénor, savez-vous qu'il a reçu un prix ?

— Non, et pourquoi ?

— Pour un sicateur nouveau qu'il a inventé.

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

— C'est un instrument oraloire pour imonder les branches gourmandes.

— Et qu'a-t-il reçu ?

— Une médaille avec une motion honorable.

— Ça a dû faire bien plaisir à sa mère ?

— D'autant plus qu'elle sortait de maladie.

— Et qu'avait-elle trouvé ?

— Une inflammation de poitrine qu'elle a prise à la suite d'une indigestion, un jour qu'elle avait été baigner.

— Et, dites-moi, Charles qui jouait si bien du violon ?

— Ah ! le pauvre Charles ne mettra plus de la colaphane sur son archet.

— Pourquoi donc ?

— Hélas, il est défunté.

— Mais que me dites-vous ?

— Hélas ! oui. En allant chez lui dans ses congés, il a voulu sauter en bas du char, la roue lui a passé sur la copette du genou ; on a dû lui faire l'imputation et il en est mort.

— Et sa sœur ?

— La Caroline ?... c'est toujours la même désordre ; toujours ses souliers aculés, ses jupes golées, ses cheveux écharpinés ! Quoi ? elle n'a rien changé.

— Mais, donnez me voir des nouvelles d'ici ; comment vous trouvez-vous ? Quelle vie s'y mène-t-on ?

— D'abord, je vous dirai qu'en commençant j'ai eu une forte appétit, qui a diminué jusqu'au moment où nous avons été en campagne.

— Ah ! vous allez en campagne... l'été ?

— Oh ! oui ; ici tout le monde a maison en ville et maison en campagne. La nôtre est près de Bath, dont les bains attirent une immense influence de voyageurs dans le temps de la baigne.

— Et les leçons, comment vont-elles ?

— Mes élèves font d'immenses progrès, surtout dans la langue ; mais, madame est très difficile, elle ne laisse passer aucune faute ; j'en suis charmée, parce que du moins je ne déperdrai rien. Nous lisons maintenant Philémon et Bausite.

— Ah ! Philémon et Bausire..., je connais cet ouvrage.

— Je me sers aussi de la Cocographie.

— Je ne me rappelle pas de ce livre.

— C'est ce qu'on a de mieux dans la littérature française... Mais, qu'avez-vous donc sur la main, ma chère ? Seriez-vous gratignée ?

— Non ; c'est un tavan qui m'a piquée. La diligence en était inondée ; on le comprend par le chaud qu'il fait... tellement... que j'en ai eu des vestiges.

— Etiez-vous nombreux ?

— Mais assez ; d'abord, un monsieur qui avait une énorme complexion ; il n'a pas pipé un mot ; ensuite un charcutier qui s'est arrêté à Paris ; enfin une contre-pointière et une tailleuse en hommes de notre pays qui allaient en place.

— Comme institutrices ?

— Je ne sais ; mais je ne crois pas, parce que la tailleuse en hommes parlait qu'elle aurait beaucoup à restouper.

— Mais, j'entends la cloche du thé ; je cours en faire une effusion ; venez à ma chambre un instant.

— Ah ! ça, vous ne me ferez pas attendre jusqu'aux Calendres grecques ?

— Non ; prenez seulement la peine de vous asseoir un moment, d'autant plus qu'il est encore à bonne heure.



L'ordre de la Jarretière.

On raconte ainsi l'origine de cet ordre célèbre, fondé le 19 janvier 1350 par le roi d'Angleterre, Edouard III.

Dans un bal de la cour, qui eut lieu à Londres, la jarretière de la comtesse de Salisbury, maîtresse d'Edouard III, s'étant détachée, ce prince la ramassa vivement, et voyant ses courtisans sourire, il s'écria : *Honi soit qui mal y pense.* On ajoute que, pour consoler la favorite de la contrariété que lui avait occasionnée la conduite des courtisans, le royal amant lui aurait promis de placer si haut son ajustement qu'il en ferait un insigne que les plus fiers gentilshommes briguerait l'honneur de porter. Aucune de ces opinions n'est appuyée sur des textes contemporains.

De toutes les institutions analogues, l'ordre de la Jarretière est celui qui s'est le moins éloigné de l'esprit de ses premiers statuts. Son organisation est encore toute féodale. Il a pour grand-maître le